Jean-Michel Gaspoz, Président du Directoire de la SSMI, François Héritier, Président de la SSMG

Création d'une société de discipline médicale unique

Regroupant les membres de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMI) et de la Société Suisse de Médecine Générale (SSMG) – le processus est lancé!

Dans des articles parus dans le Bulletin de la SSMI et dans Primary Care, ainsi que lors des Assemblées générales de nos sociétés respectives, nous avons fait état des réflexions concernant la création d'une société de discipline médicale unique regroupant tous les médecins porteurs du titre FMH de médecine interne générale (MIG).

Pourquoi un tel projet?

Dès janvier 2011, nos deux sociétés ont adopté un titre de spécialiste FMH unique, celui de médecine interne générale (MIG), avec l'entrée en vigueur d'un programme de formation post-graduée commun et pilotage de nombreux dossiers par des commissions mixtes: celle de la formation post-graduée, celle de l'examen de spécialité et celle de la formation continue.
Plus encore, la SSMI et la SSMG ont pris conscience qu'elles défendaient les mêmes valeurs: celles du généralisme, c'est à dire d'une approche globable du patient, lui assurant des soins coordonnés, s'établissant dans la continuité et efficients. De même, ces sociétés défendent chacune le même profil de médecins, qu'ils pratiquent en milieu ambulatoire ou hospitalier: ceux qui, contrairement aux spécialistes d'organe, ont pour spécialité de gérer la multidimensionalité et la complexité des patients, par des soins globaux, intégrés et continus.

Plus de force en se réunir

Enfin, la manifestation des médecins de premier recours sur la place fédérale le 1er avril 2006 nous a fait comprendre que nous devions parler d'une même voix, en partenariat avec l'association créée en 2009 pour défendre nos intérêts professionnels et tarifaires: «Médecins de Famille et de l'Enfance» (MFE).
On perçoit ainsi clairement l'avantage de disposer d'une société de spécialité unique dans le domaine de la médecine interne générale, qui soit forte par le nombre de ses membres (plus de 8000), par sa cohésion et par son dynamisme. La représentation de ces médecins serait aussi plus claire: une seule société de discipline médicale, gérant les aspects formation, compétences professionnelles et recherche, et un seul syndicat s'occupant des tarifs et de la politique professionnelle.

Figure 1
Créer une société de discipline médicale unique – Franziska Zogg et Gerhard Schilling (SGAM); Jörg Leuppi (SGIM).

Figure 2
Les Présidents de la SSMG et la SSMI en conversation – François Héritier et Jean-Michel Gaspoz.

Une société nouvelle ...

Plutôt que de tenter une fusion progressive des deux sociétés actuelles, les Comités des deux sociétés ont choisi de saisir cette opportunité pour tout refaire à neuf, c'est-à-dire de créer une société nouvelle, fondée sur des valeurs modernes et capable, par sa structure et son fonctionnement, de relever les défis du futur.
Il s'agira de projeter une société représentant tous les médecins titulaires d'un FMH de médecine interne générale: ceux impliqués dans une pratique ambulatoire, quel que soit son profil et le lieu où elle s'exerce (rural ou urbain); ceux exerçant en milieu hospitalier, quelle que soit la catégorie de leur hôpital (régional, cantonal, universitaire).

... jusqu'au milieu de l'année 2015

Le 28 août 2013, 20 représentants des Comités de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMI) et de la Société Suisse de Médecine Générale (SSMG) se sont réunis pour le lancement de ce projet, sous la modération de Monsieur Claude Rosselet (conseiller externe/modérateur). Ces représentants ont très vite pris la mesure de l'importance de cette création et de cette étape historique. Tous se sont engagés fortement pour la soutenir, en s'appuyant sur des valeurs communes: celles du généralisme.

Une société qui soit forte par le nombre de ses membres, par sa cohésion et par son dynamisme.

Les représentants se sont fixés un calendrier: la nouvelle société devra voir le jour au milieu de l'année 2015. Trois groupes de travail ont été formés pour résoudre les problèmatiques suivantes: 1. Structures et aspects juridiques; 2. Défis de la médecine interne générale hospitalière; 3. Congrès. Les commissions communes existantes (formation post-graduée, formation continue, examen de fin de formation) continuent leur travail, mais avec ce même objectif.

La prochaine étape

Une réunion de synthèse de tous les représentants, avec rapports des groupes de travail, est prévue à la fin de l'automne 2013. Des informations détaillées vous parviendront périodiquement; nous vous engageons à nous faire part de vos suggestions en contactant nos secrétariats généraux respectifs.

En tant que présidents des deux sociétés, nous saluons le climat constructif et convivial qui a prévalu le 28 août 2013; nous nous engageons personnellement pour la réussite de ce projet ambitieux et historique, et sommes fiers de mettre notre leadership à son service.

Correspondance:
Lukas Zemp
Generalsekretär SGIM
SGIM, Schweiz. Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin
Postfach 422
4008 Basel
lzemp[at]sgim.ch